



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2020

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP TARBES
1 BD MARECHAL JUIN
65023 TARBES CEDEX 9



2245-022076-0048-00



eco/pli 51 MEUSE CHAMP PIC 17.09.20 CI 1500
SCI KOSTALDEA
32 T AV GUYNEMER
64600 ANGLET

2245-022076-1-1-00-022076

Vos références

Numéro fiscal : 47 19 308 932 114
Référence de l'avis : 20 65 4153492 54

Numéro de propriétaire : 440 +04207W

Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIETAIRE 4101 PBCBGF
SCI KOSTALDEA

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 24/08/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

Votre situation

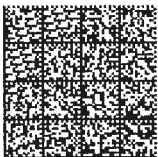
MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/10/2020**

1 860,00 €

Le montant de l'impôt prend en compte la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (voir notice partie « Révision des valeurs locatives des locaux professionnels »).

Flashez ce code, avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.



Vous devez payer cette somme par un des moyens suivants :

- par smartphone ou tablette (voir ci-contre) ;
- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone ou courrier uniquement pour adhérer au prélèvement à l'échéance (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos contacts »).

Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/10/2020.

Pour 2021, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel sur **impots.gouv.fr**.

Voir explications à la rubrique « Comment payer votre impôt ? »

Vos contacts

⇨ **Par messagerie sécurisée** : dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

⇨ **Par téléphone** :
 - pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

⇨ **Sur place** : auprès de votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

- pour le paiement de votre impôt :
 SIP TARBES
 1 BD MARECHAL JUIN 65023 TARBES CEDEX 9
 Tél : 05 62 44 40 50
- pour le montant de votre impôt :
 SDIF HAUTES PYRENEES CELL 1 BRD DU MARECHAL JUIN
 65023 TARBES CEDEX 09
 Tél : 05 62 44 40 59

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 650 HAUTES-PYRENEES

Commune : 440 TARBES

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	29,90%	%	0,398%	24,69%	0,196%	8,11%	0,211%		
Taux 2020	29,90%	%	0,533%	24,69%	0,172%	7,92%	0,207%		
Adresse		17 AV DE LA MARNE							
Base ①	2423		2423	2391	2423	2439	2423		
Cotisation	724		13	590	4	413	5		
Cotisation lissée ②	736		13	608	4	419	5	1785	
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisation 2019	737		10	610	5	426	5		
Cotisation 2020	736		13	608	4	419	5	1785	
Variation	-0,14%	%	+30,00%	-0,33%	-20,00%	-1,64%	0%		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%	%	
Base terres non agricoles									
Base terres agricoles									
Cotisation 2019									
Cotisation 2020									
Variation	%	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État							Droit proportionnel :		
Base Collectivité							Droit fixe :		
À compter de 2021, de nouveaux services en ligne seront disponibles à partir de votre espace professionnel. Pour créer cet espace, connectez-vous sur impots.gouv.fr et utilisez l'identifiant de connexion 524150513 . Il est rappelé qu'un lissage de - 6 € par an a été calculé en 2017 sur les cotisations de vos locaux professionnels pour rendre progressive leur baisse sur 10 ans. Ce montant comprend la part incitative à hauteur de 220€.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			75
						Dégrèvement Habitation principale			
Dégrèvement JA État									
Dégrèvement JA Collectivité									
Montant de votre impôt :						1860			